

古フランス語の態に関する若干の考察：
代名動詞の用法を中心に

メタデータ	言語: jpn 出版者: 公開日: 2015-07-06 キーワード (Ja): キーワード (En): 作成者: 川口, 裕司 メールアドレス: 所属:
URL	https://doi.org/10.14945/00008910

La voix passive en ancien français, en particulier sur le verbe pronominal passif

Yuji KAWAGUCHI

Le présent exposé a pour but de déceler la motivation linguistique observable dans le choix linguistique du verbe pronominal en tant que voix passive. Nous avons choisi comme corpus l'édition des chartes du treizième siècle provenant pour la plupart des départements peu éloignés de Paris : Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans les départements de l'Aube, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, éditées par Dominique Coq et publiées par Editions du CNRS en 1988.

Notre objectif se trouve dans la remise au point de l'opinion partagée par beaucoup de chercheurs, selon laquelle il y a en ancien français très peu d'exemple de verbe pronominal passif. Nous avons tâché de mettre en évidence le signifié du pronom, *se* ou *soi*, dans les constructions diverses de verbes pronominaux, d'où s'est avéré le trait sémantique le plus représentatif du pronom ; c'est « la participation active du sujet dans le procès désigné par le prédicat ». A supposer qu'un tel trait sémantique de pronom s'affaiblisse, le sujet perdra ce signifié et aura à la place une interprétation « passive », celle qu'on peut observer dans les emplois « passifs » du verbe pronominal.

Ce glissement sémantique est attesté entre autres dans les phrases au sujet inanimé et non-humain, car dans ce cas-là, le pronom du verbe pronominal signifie le plus souvent la participation peu active du sujet inanimé et non-humain dans le procès. Cela revient à dire que l'emploi passif s'est réalisé dès la création même du verbe pronominal. Selon toute probabilité, ce sont des constructions au sujet inanimé et non-humain qui ont contribué à l'extension ultérieure du verbe pronominal dans son emploi passif.

La voix n'est qu'un des choix linguistiques. Elle est une des modalités verbales. C'est seulement à ce point de vue linguistique que l'on pourra éclaircir d'une part la distinction et l'analogie entre la construction passive de *être* + p.p. et celle de pronominale et d'autre part l'opposition entre la voix zéro (= voix active) et la voix passive.